

Je m'engage

Contrat d'engagement SAISON 2021

Mes coordonnées

- NOM, Prénom :
- Adresse :
-
- Code Postal : Ville :
- Tel :
- Courriel (EN MAJUSCULES) :
- @.....

Mon choix et mon mode de règlement :

Panier à points :

contenu à choisir selon produits disponibles

- 12 points/semaine, soit 600 points/an = 600 € (12 chèques de 50 €)
- 18 points/semaine, soit 900 points/an = 900 € (12 chèques de 75 €)
- 24 points/semaine, soit 1200 points/an = 1 200 € (12 chèques de 100 €)
- 36 points/semaine, soit 1800 points/an = 1 800 € (12 chèques de 150 €)
- 48 points/semaine, soit 2400 points/an = 2 400 € (12 chèques de 200 €)
- Somme et points au choix

Panier « tout prêt »

- Grand panier 20 € = 1 000 € (11 chèques de 83 € et 1 chèque de 87 €)
- Petit panier 12 € = 600 € (12 chèques de 50 €)
- Virement mensuel de€ le 10.de chaque mois.

IBAN FR76 10278031300002083850190

Lieu de distribution où je choisis de venir chercher mon panier

- Huningue, mercredi de 18h à 19h
- Landser, jeudi de 17h à 18h
- Altkirch, jeudi de 18h à 19h
- Mulhouse, jeudi de 18h45 à 19h45
- Muespach, vendredi de 17h à 18h

Le producteur



AMAP Légumes Cœur du Sundgau



Producteur

EARL du Pfaffenbach

Raphaël GASSER

Gilles STEHLIN

13, rue d'Oltingue
68480 Wolschwiller

☎ 06 85 91 64 47

✉ earl.gasser@orange.fr

www.rhenamap.org

Vie du réseau ■ Recettes ■ Zoom sur les fermes

AMAP Légumes Cœur du Sundgau
fait partie du réseau



Un engagement réciproque

Informations pratiques

- Durée du contrat -
De la semaine 1/2021 à la sem. 50/2021 (inclus)

Engagement en tant que producteur de l'AMAP

Je m'engage à :

- Adhérer et respecter le règlement intérieur et la charte des AMAP (qui m'engage notamment à respecter les dix principes de l'agriculture paysanne) (Cf. charte des AMAP)
- Participer à la vie de notre association
- Respecter mon contrat d'objectif co-construit avec l'AMAP : je m'engage à n'utiliser aucun engrais chimique, pas de pesticide chimique et à effectuer le désherbage mécaniquement ou manuellement
- Depuis le 15 avril 2014 les légumes produits sur l'exploitation sont certifiés AB par Certipaq (sauf les champignons).
- Découvrir plus largement le champ de l'économie sociale et solidaire.



Engagement en tant que consommateur

Je m'engage à :

- Adhérer et à respecter le règlement intérieur et la charte des AMAP (je m'engage à venir chercher mon panier à chaque distribution et à partager avec le producteur les risques liés à la production, intempéries, ravageurs et maladies ce qui peut engendrer qu'il y ait moins de légumes lors des distributions, et j'accepte aussi que les légumes ne soient pas uniformes)
- Respecter la durée du contrat (en cas de désistement en cours de saison, les montants resteront dus jusqu'à la fin de la saison et les montants encaissés ne pourront être remboursés)
- Participer à la vie de notre association
- Découvrir plus largement le champ de l'économie sociale et solidaire

La vie de notre association, sa convivialité, son état d'esprit, sa bonne humeur, sa solidarité demande une participation collective.

Ainsi, moi, en tant que producteur, et vous en tant que consommateurs, nous participons, dans la mesure de nos disponibilités, à l'animation de notre AMAP (fêtes, repas, lettres, recettes de cuisine, préparation de paniers, distribution, coup de main à la ferme) afin quelle soit un lieu où l'on se sente bien, un lieu où il fait bon vivre !

Lieux de distribution

- Huningue, mercredi de 18h à 19h
- Landser, jeudi de 17h à 18h
- Mulhouse, jeudi de 18h45 à 19h45
- Altkirch, jeudi de 18h à 19h
- Muespach, vendredi de 17h à 18h

Contenu du panier

Légumes de saison
uniquement de notre
production distribués
toutes les semaines

Pas de distribution les
semaines de Noël et
Nouvel An

Tarifs forfaitaires

Panier à points / an

1 pt = 1 €

OU

Panier « tout prêt »

Grand panier : 20 €

Petit panier : 12 €

Nombre de distributions : 50

Vos chèques seront datés du jour d'émission
et libellés à l'ordre de « EARL du
Pfaffenbach »

Possibilité de payer par virement bancaire

Rhénamap

Lors de votre première
inscription auprès d'une AMAP
ou lors de votre réinscription,
une cotisation annuelle de 15 €
pour Rhénamap vous sera
demandée. Celle-ci vous
donnera ensuite accès à toutes
les AMAP que vous désirez,
qu'elles soient sur le même
lieu de distribution ou non.

Les points peuvent être répartis comme souhaité sur l'année (pas de minimum par distribution). Si en cours de saison, la consommation dépasse le nombre de points initialement prévu, il sera possible de souscrire une rallonge. A la fin de la saison, les points devront être soldés ou seront perdus (ou reportés sur l'année suivante en cas de réabonnement).

SAISON 2021 - Je m'engage

Feuille à remettre au producteur

Mes coordonnées

- NOM, Prénom :
- Adresse :
.....
.....
- Code Postal : Ville :
- Tel :
- Courriel (**EN MAJUSCULES**) :@.....
- Cotisation Rhénamap 2021 N ° carte de membre :

Mon choix et mon mode de règlement :

Panier à points : contenu à choisir selon produits disponibles

- 12 points/semaine, soit 600 points/an = 600 € (12 chèques de 50 €)
- 18 points/semaine, soit 900 points/an = 900 € (12 chèques de 75 €)
- 24 points/semaine, soit 1200 points/an = 1 200 € (12 chèques de 100 €)
- 36 points/semaine, soit 1800 points/an = 1 800 € (12 chèques de 150 €)
- 48 points/semaine, soit 2400 points/an = 2 400 € (12 chèques de 200 €)
- Somme et points au choix

Panier « tout prêt »

- Grand panier 20 € = 1 000 € (11 chèques de 83 € et 1 chèque de 87 €)
- Petit panier 12 € = 600 € (12 chèques de 50 €)

IBAN FR76 10278031300002083850190

Lieu de distribution où je choisis de venir chercher mon panier

- Huningue, mercredi de 18h à 19h
- Altkirch, jeudi de 18h à 19h
- Landser, jeudi de 17h à 18h
- Mulhouse, jeudi de 18h45 à 19h45
- Muespach, vendredi de 17h à 18h

Fait le :

Le consomm'acteur